

Alerte, réforme du lycée: Informations aux parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement en classe de 2de et fait partie de la première génération qui va devoir subir la réforme du lycée voulue par le Ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer.

Depuis le début de l'année scolaire, vous avez eu bien peu d'informations de la part de l'institution sur cette réforme alors même que votre enfant va devoir faire des choix cruciaux dans les prochains mois.

Depuis plusieurs mois, nous sommes mobilisés contre cette réforme qui va bouleverser la scolarité de votre enfant :

- **une offre de formation réduite** : alors que Jean-Michel Blanquer vous annonce un « lycée des possibles », nous n'avons aucune garantie sur la diversité des enseignements qui seront proposés dans l'établissement de votre enfant.

- le Ministère veut développer la mise en réseau des établissements, ce qui signifie que des enseignements ou des options pourraient être proposés dans d'autres lycées que le nôtre, **ce qui impliquerait des déplacements des élèves entre lycées** !

- les choix des enseignements de spécialité en fin de seconde doivent être faits en lien avec les choix d'orientation post-bac dans ParcoursSup. **Nous ne pouvons accepter que des élèves fassent des choix irrémédiables pour leur avenir à 15 ans** !

- **des conditions d'études dégradées** : les dédoublements (cours réalisés en demi-groupes) sont menacés, alors même que nous sommes attachés au travail en effectif réduit.

- Cette réforme se fait dans **un contexte de suppressions de postes** : le Ministre a annoncé la suppression de 2650 postes dans les collèges et lycées à la prochaine rentrée. **Inacceptable** ! Le contexte de violence actuel démontre qu'il faut plus de personnel d'éducation et des classes moins chargées.

Afin de vous donner plus d'informations sur cette réforme et vous présenter les conséquences pour vos enfants, **nous vous invitons à prendre contact avec nous à travers les fédérations de parents d'élèves qui vous représentent dans les CA des établissements de la ville.**

Signature :